



Demande de concession pour sèchage du goémon sur le site de Pors Scaff en 1904, par H. le Guillou (AD 22)

IVR53_20082209505NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction interdite